



EXTRAIT DE PÉTITION
(Article 64 du Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 487 pétitionnaires.

Désignation : Citoyennes et citoyens du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE l'implantation de l'industrie gazière s'applique mal à la rareté de terre ferme aux Îles-de-la-Madeleine;

CONSIDÉRANT QUE les conclusions du BAPE sur l'industrie des gaz de schiste ne s'appliquent pas aux gisements conventionnels de gaz naturel et que l'autre moratoire actuellement en vigueur dans le Golfe (EES2) ne s'applique pas à la terre ferme non plus;

CONSIDÉRANT QUE les techniques d'exploration, de production, de transformation et de transport du gaz naturel sont toutes à moderniser;

CONSIDÉRANT QUE l'eau potable est de loin la ressource la plus précieuse des Îles-de-la-Madeleine et que les nappes phréatiques sont menacées par l'industrie gazière;

CONSIDÉRANT QUE le projet présenté par Gastem aux Îles-de-la-Madeleine depuis 2008 n'apporte pas d'avantage significatif pour l'économie locale, ni n'améliore le bilan global d'émissions de gaz à effet de serre ;

CONSIDÉRANT QU'il est primordial de considérer l'ensemble des impacts environnementaux qu'aurait l'implantation de l'industrie gazière sur les générations futures;

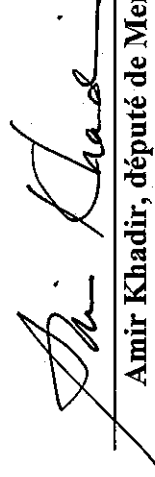
CONSIDÉRANT QUE le ministre de l'Environnement propose une étude du BAPE sur l'exploitation gazière et que tous les risques sont inclus dans la phase d'exploration;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement provincial donne tous les droits à Gastem sur le sous-sol des Îles-de-la-Madeleine sans se soucier de ses particularités géographiques, de l'opposition citoyenne et de la demande de moratoire de la Municipalité des Îles;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, citoyens québécois, demandons l'arrêt immédiat des relevés et protections de Gastem en cours sur l'archipel et exigeons des audiences du BAPE sur l'exploration gazière par cette compagnie aux Îles-de-la-Madeleine.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.


Amir Khadir, député de Mercier

19 octobre 2011
Date